



SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
Le mercredi, 17 juin
à 19h30

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Honoré-Mercier, tenue le jeudi, 4 juin à 19h30 en virtuel.

PRÉSENTS :

Parents
Di Lalla Joseph
Raymond Stéphanie
Wolff Armelle
Substitut :
Ghodban Abdelghani

Personnel enseignant
Sahrane Fouzia
Personnel non-enseignant
Brigitte Thériault
Membre de la communauté
Gélinas, Guy

Formant quorum sous la présidence de Di Lalla Joseph

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Tessier Jonathan – Direction

Aucune – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : Aucune

MEMBRES ABSENTS :

Parents :	David Annie-France
	Miclette Gabriel
	Pelletier Annie, parent
	Roulet Claire
Enseignante :	Robert Nathalie
Membre de la communauté :	Coric Aurélie
Élèves :	Bisaillon Raphaël
	Faubert Anouk
	Gendreau Mégane

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Le vice-Président, Joseph Di Lalla, déclare la séance ouverte. Il est 19h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité (01-CE-17/06/2026)

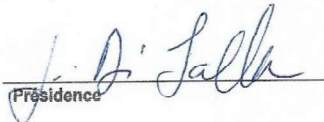
L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance** / vérification du quorum : La présidence constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour Évaluation Plan de lutte 2025-2026** : M. Tessier présente le document synthèse transmis préalablement aux membres, accompagné du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026*. Il en explique les principaux éléments. Après quelques reformulations, le plan est adopté à l'unanimité.

3. **Levée de la séance** : Présidence, direction : L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.
Il est 19h51.


Présidence


Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction